



Éditions W
pour une musique classique d'aujourd'hui

RAPPORT D'ACTIVITÉ

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

ASSOCIATION
ACTIONS & PROJETS
2017





TABLE DES MATIÈRES

I. ASSOCIATION	5
I. 1. Vie associative	5
I. 1. 1. Adhérents	5
I. 1. 2. Dons et ressources	5
I. 2. Administration	5
I. 2. 1. Compte bancaire	5
I. 2. 2. Procédure de rescrit fiscal	5
I. 2. 3. Licences d'entrepreneur de spectacle	6
I. 2. 4. Contrat d'assurance	6
I. 2. 5. Communication et prospective	6
I. 2. 6. Prêt	6
I. 2. 7. Budget	7
II. ACTIONS & PROJETS	8
II. 1. RENDEZ-VOUS MUSICAL première édition (2017)	8
II. 1. 1. Partenariats	8
II. 1. 1. 1. Partenaires publics	8
II. 1. 1. 2. Partenaires privés	8
II. 1. 2. Pré-production	9
II. 1. 2. 1. Équipe	9
II. 1. 2. 2. Réservation et location de la salle	9
II. 1. 2. 3. Projet pédagogique et professionnel	9
II. 1. 2. 4. Artistes	9
II. 1. 2. 5. Programmation musicale	10
II. 1. 2. 6. Communication	11
II. 1. 2. 7. Prestations et logistique	11
II. 1. 3. Production	12

II. 1. 3. 1. Répétitions	12
II. 1. 3. 2. Concert	12
II. 1. 4. Bilan et perspectives	12
II. 1. 4. 1. Bilan	13
II. 1. 4. 1. a. Taux de remplissage	13
II. 1. 4. 1. b. Retours du public	13
II. 1. 4. 1. c. Retours des musiciens	13
II. 1. 4. 1. d. Logistique	13
II. 1. 4. 1. e. Organisation	13
II. 1. 4. 2. Perspectives	14
II. 2. RENDEZ-VOUS MUSICAL deuxième édition (2018)	15
II. 2. 1. Partenariats	15
II. 2. 2. Pré-production	15
II. 2. 2. 1. Équipe	15
II. 2. 2. 2. Réservation et location de la salle	15
II. 2. 2. 3. Projet pédagogique et professionnel	15
II. 2. 2. 4. Artistes	16
II. 2. 2. 5. Programmation musicale	16
II. 3. Conclusion	18



I. ASSOCIATION

I. 1. Vie associative

I. 1. 1. Adhérents

Au 31 décembre 2017, l'association compte **dix adhérents** qui participent pleinement aux actions engagées.

Même s'il n'est aucunement question de remettre en cause l'efficacité de cette équipe d'adhérents pour l'année écoulée, nous espérons doubler le nombre de nos adhérents pour l'année prochaine afin de mieux répartir les tâches et la charge de travail.

I. 1. 2. Dons et ressources

Au 31 décembre 2017, l'association a récolté **9 694, 60 euros** sous forme de dons.

I. 2. Administration

I. 2. 1. Compte bancaire

Un compte bancaire a été ouvert à la banque **LCL**, agence Compans Caffarelli, Toulouse, le **5 janvier 2017**. **Gisèle Esteve**, secrétaire, et **Inès Laveze**, trésorière, ont seules l'autorisation de faire fonctionner le compte (retraits, virements, encaissements...). Pour cette année, le montant des frais de tenue de compte s'élève à **282, 06 euros**.

Pour l'année 2018, l'association envisage de prendre une carte de crédit associée à ce compte afin de faciliter les procédures de paiements (factures, services, etc.) à condition que les frais occasionnés restent acceptables.

I. 2. 2. Procédure de rescrit fiscal

Comme suite à la demande effectuée le **7 février 2017**, l'association a reçu en juillet 2017, un courrier de la part de l'administration fiscale souhaitant obtenir des pièces complémentaires ; ces pièces sont immédiatement fournies par nos soins.

Nous attendons désormais l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux comme conclusion à cette procédure.

I. 2. 3. Licences d'entrepreneur de spectacle

Comme suite à la demande effectuée par **Inès Laveze**, trésorière, l'association est bénéficiaire depuis le **7 juin 2017** et pour une durée de trois ans, des licences **2-1102354** et **3-1102355**.

Ces licences permettront désormais à l'association d'être seule organisatrice et productrice de ses événements.

I. 2. 4. Contrat d'assurance

Comme suite à l'obtention des licences d'entrepreneur de spectacle, l'association a décidé de souscrire un contrat d'assurance auprès de la **MAIF** le **20 octobre 2017**.

Le contrat souscrit est un contrat *RAQVAM assurance multirisque Associations & Collectivités*. Pour cette année, le montant de cette souscription s'élève à **24, 12 euros**.

I. 2. 5. Communication et prospective

Des supports (documents, dossiers, plaquettes...) sont créés et permettent de présenter l'association, ses actions et ses projets aux différents acteurs et partenaires (actuels ou éventuels) : présentation de l'association, de notre compositeur **Vincent A. Jockin**, présentation du **RENDEZ-VOUS MUSICAL...**

Afin de relayer au mieux l'information concernant les projets en cours et à venir, l'association a ouvert trois sites Web : **editions-w.com**, **vincentjockin.com** et **rendezvousmusical.fr** ; les pages correspondantes ont également été créées sur **Facebook**.

Pour cette année, le montant global des frais liés à ces activités s'élève à **249, 97 euros**.

I. 2. 6. Prêt

Afin d'équilibrer ses comptes, l'association accepte de faire un emprunt auprès de Mme **Michèle Rullier**, adhérente de l'association, pour un montant de **6 000, 00 euros**. Une reconnaissance de dette est signée en deux exemplaires.

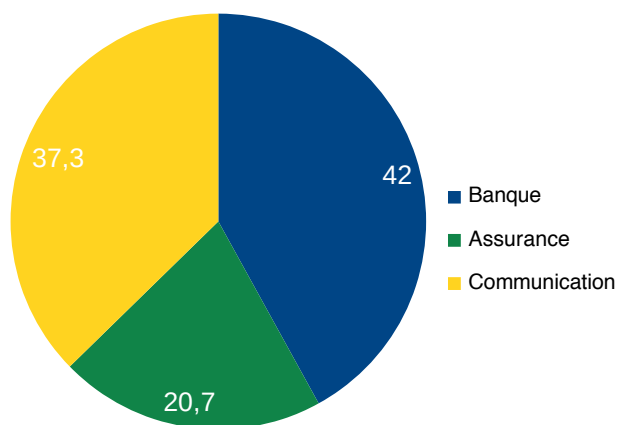
Pour ne pas peser immédiatement sur les finances de l'exercice suivant, il est convenu que la durée de remboursement s'étale sur deux ans et que le prêt doit donc être remboursé avant le **6 octobre 2019**.

I. 2. 7. Budget

Présentation du budget global, avec répartition des dépenses et des recettes pour l'exercice 2017 :

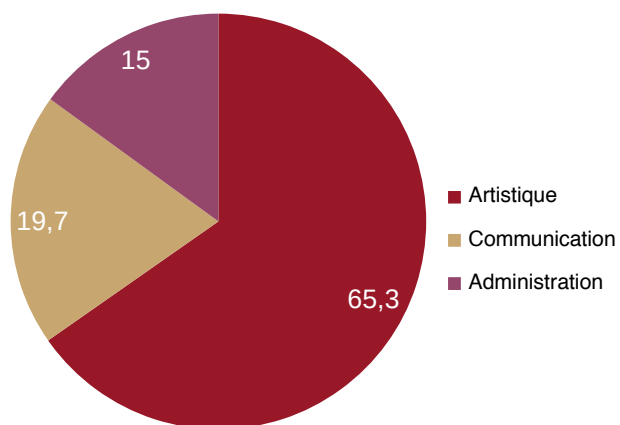
Répartition des dépenses (en %)

Dépenses de fonctionnement



670, 83 euros

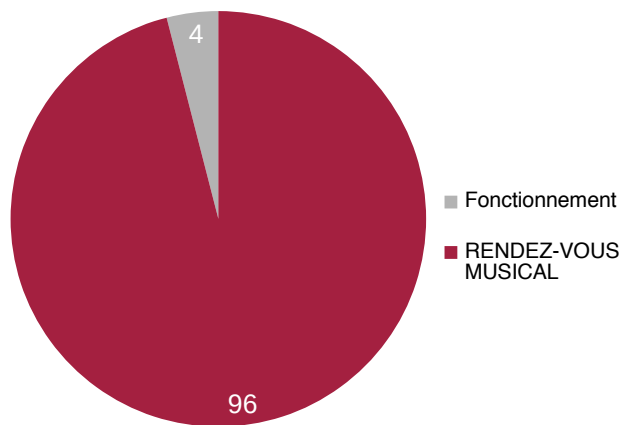
Dépenses du RENDEZ-VOUS MUSICAL (voir II. 1. p. 8)



16 515, 03 euros

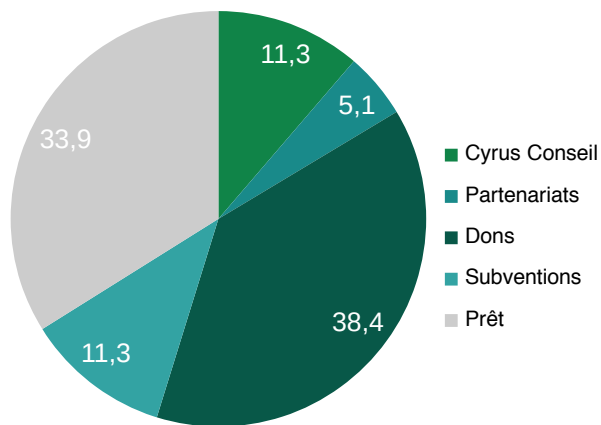
Répartition du budget 2017 (en %)

Total des dépenses



17 185, 86 euros

Total des recettes



17 694, 74 euros

II. ACTIONS & PROJETS

II. 1. RENDEZ-VOUS MUSICAL | première édition (2017)

Après avoir proposé cette idée dès juin 2016, **Vincent A. Jockin**, compositeur soutenu par notre association, décide de se lancer dans la création d'un concert de musique classique novateur dans sa forme et dans sa programmation.

II. 1. 1. Partenariats

Dès le départ, plusieurs institutions et intervenants (publics ou privés) souhaitent nous soutenir et nous accompagner sur ce nouveau projet :

- **Mairie de Toulouse**
- **C.R.R. de Toulouse**
- **Institut des Jeunes Aveugles**
- **Tisséo**
- **Cyrus Conseil**
- **Mère Deny's Family**
- **Caisse des Dépôts**
- **Clotilde Mendes, au fil de...**

II. 1. 1. 1. Partenaires publics

La **Mairie de Toulouse** accorde une subvention de **2 000, 00 euros** et nous offre la mise à disposition de 40 panneaux *JCDecaux* du 20 septembre au 4 octobre 2017.

Le **C.R.R. de Toulouse** autorise la location de l'**auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines** et nous accorde gratuitement un prêt d'instrument (harpe).

La **Caisse des Dépôts** et l'**Institut des Jeunes Aveugles** nous gratifient de dons pour des montants respectifs de **600, 00** et **300, 00 euros**. L'Institut nous permet également de faire une répétition deux semaines avant le concert dans ses murs ainsi qu'un mini-concert dédié au personnel de l'établissement.

Enfin, **Tisséo** nous offre 30 déplacements *journalière* (d'une valeur de 180, 00 euros) afin de permettre aux musiciens de se déplacer librement durant les journées de répétitions et le jour du concert.

II. 1. 1. 2. Partenaires privés

Une convention de collaboration dans le cadre d'un partenariat et d'un mécénat est signée avec la société **Cyrus Conseil** (Gestion Privée, Gestion de Fortune et Family Office) ; un versement d'un montant de **2 000, 00 euros** est effectué en

faveur de l'association. **Cyrus Conseil** devient notre premier **mécène officiel**.

Mère Deny's Family, association de production et de diffusion du spectacle vivant, nous accompagne dans la production de cet événement.

Clotilde Mendes nous accompagne bénévolement dans la mise en place du projet durant toute l'année, ainsi que dans le domaine de la communication et des démarches administratives.

II. 1. 2. Pré-production

II. 1. 2. 1. Équipe

L'assemblée générale détermine les rôles et les fonctions de chacun afin de former l'équipe responsable du projet :

- **Vincent A. Jockin**, *compositeur et directeur artistique* ;
- **Inès Laveze**, *chargée de production* ;
- **Clotilde Mendes**, *accompagnement, conseil et communication* ;
- **Gisèle Esteve**, *secrétariat et administration*.

II. 1. 2. 2. Réservation et location de la salle

Dès le début de l'année l'**auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines** est réservé auprès de Mme **Martine Lacanal**, administratrice du lieu, pour la date du **3 octobre 2017**. Le montant de la location s'élève à **1 490, 00 euros**.

II. 1. 2. 3. Projet pédagogique et professionnel

Après discussion avec **Daniel Lassalle**, tromboniste et professeur de musique de chambre au **C.R.R. de Toulouse**, et avec l'autorisation de son directeur M. **Jean Dekyndt**, il est décidé d'intégrer **trois étudiants** à la distribution ; ils interviendront sur plusieurs pièces d'ensemble et joueront une pièce seuls, en formation de trio de cuivres.

II. 1. 2. 4. Artistes

Après discussion avec de nombreux musiciens de la région toulousaine et d'ailleurs, **Vincent A. Jockin** réunit **douze artistes** pour prendre part à ce concert exceptionnel du **3 octobre 2017** :

- **Hugo Blacher**, *trompette solo de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse* ;
- **Thibaut Garcia**, *guitare* ;
- **Christophe Saunière**, *harpe* ;
- **Bruno Philipp**, *clarinette* ;
- **Nicolas Cardona**, *piano* ;
- **Arnaud Bonnet**, *violon* ;
- **Alain Masson**, *violon* ;
- **Ophélie Renard**, *alto* ;
- **Bastien Mercier**, *violoncelle* ;
- **Paul Denat**, *cor (étudiant au C.R.R. de Toulouse)* ;
- **Guillaume Horgue**, *trompette (étudiant au C.R.R. de Toulouse)* ;
- **Pierre Horgue**, *trombone (étudiant au C.R.R. de Toulouse)*.

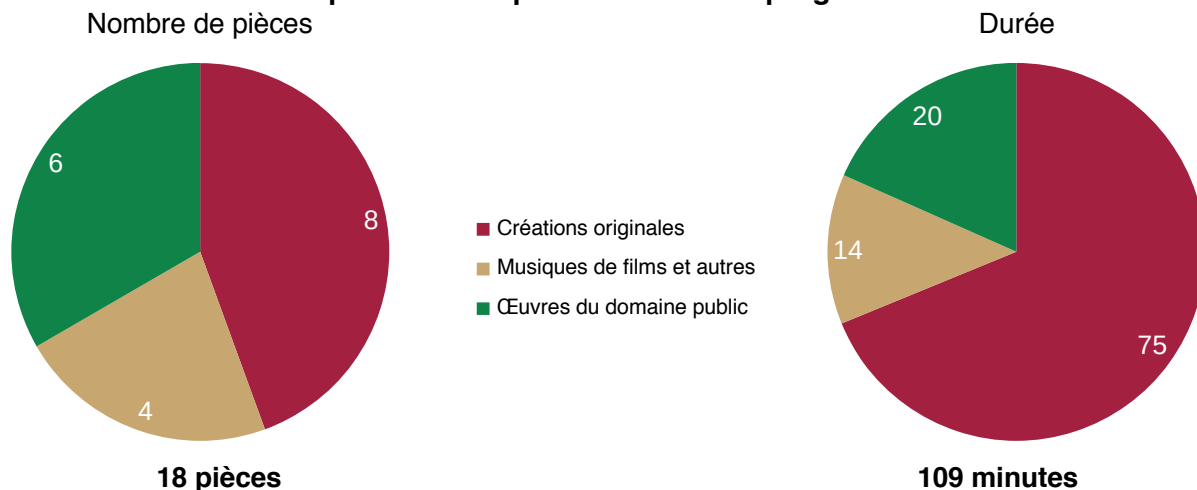
Mère Deny's Family, en tant que producteur et détenteur des licences spectacles, prend en charge la gestion des contrats et le versement des salaires. Après le concert, notre association règle la totalité des salaires, des charges sociales et de la TVA à **Mère Deny's Family**, soit la somme de **7 912, 50 euros**.

II. 1. 2. 5. Programme musical

Après discussion avec les dirigeants de l'association, la chargée de production et les musiciens, le directeur artistique élabore le programme du concert en mêlant œuvres du répertoire, créations originales et musiques de films :

E. Bernstein Magnificent Seven (arr.) 3 minutes	V. A. Jockin Éclats de cuivres, Op. 28, n°1 7 minutes
E. Morricone Per Un Pugno Di Dollari (arr.) 2 minutes	V. A. Jockin Quatuor à cordes, Opus 16 25 minutes
J. Williams Return Of The Jedi: Luke & Leia (arr.) 3 minutes	V. A. Jockin Quintette, Op. 27, n°1 13 minutes
W. A. Mozart Menuetto K. 355 3 minutes	C. Debussy Arabesque n°1 5 minutes
V. A. Jockin Sonate, Opus 21 9 minutes	V. A. Jockin Trois chants sans paroles, Opus 15 5 minutes
V. A. Jockin Impromptu, Op. 26, n°5 4 minutes	E. Cossetto Chant et Csardas du Medimurje 6 minutes
V. A. Jockin Moment musical, Op. 26, n°4 6 minutes	F. Schubert An die Musik, Op. 88, n°4, D. 547 2 minutes
J. S. Bach Klein Praeludium BWV 999 3 minutes	V. A. Jockin Souvenirs, Op. 9, n°6 6 minutes
A. Barríos La Catedral : Allegro Solemne 4 minutes	E. Grieg Hjemad, Op. 62, n°6 (arr.) 3 minutes

Répartition des pièces au sein du programme



Tous les arrangements sont écrits par **Vincent A. Jockin** uniquement pour ce concert ; le compositeur s'occupe également d'éditer les partitions et tout le matériel nécessaire (parties séparées).

II. 1. 2. 6. Communication

Alem Alquier, graphiste, nous aide bénévolement dans l'élaboration des logotypes, des chartes graphiques et de la mise en page, et crée l'affiche de l'événement. Les droits d'utilisations d'une photographie de l'auditorium sont acquis pour cette création. Le montant des frais liés à ce poste spécifique s'élève à **246, 74 euros**.

Comme suite à la mise à disposition des quarante sucettes municipales, l'affiche est imprimée en 50 ex. au format 120 x 176 cm, et en 100 ex. au format A3 par la **Sérigraphie Carpentier**, entraînant une facture d'un montant de **624, 00 euros**.

Le programme du concert est tiré à 325 ex. par l'imprimerie **Dynadoc**, entraînant une facture d'un montant de **708, 44 euros**.

II. 1. 2. 7. Prestations et logistique

Dans un souci de professionnalisme et afin d'être fidèle à la vision première du directeur artistique, certaines prestations extérieures sont nécessaires à la bonne tenue de cet événement :

- **Accord par PIANOPARISOT :**
 - ➔ accord du piano YAMAHA ¼ de queue C3X.Le montant de cette prestation s'élève à **96, 00 euros**.
- **Vidéoprojection par AUDIOTEC :**
 - ➔ mise à disposition d'un technicien ;
 - ➔ 1 vidéoprojecteur 7 500 lumens ;
 - ➔ 1 écran 4m x 3m avec toile de rétroprojection ;
 - ➔ 1 pendrillon de masquage ;
 - ➔ 1 ensemble de câbles.Le montant de cette prestation s'élève à **1 215, 00 euros**.
- **Captation vidéo par Michaël Le Sauce (réalisateur) :**
 - ➔ 1 réalisateur, 3 cadreurs ;
 - ➔ 5 caméras + objectifs ;
 - ➔ 4 pieds + 1 trépied Dolly ;
 - ➔ 1 GoPro + accessoires ;
 - ➔ consommables (cartes SD).Le montant de cette prestation s'élève à **1 220, 00 euros**.
- **Photos par Romain Serrano (photographe professionnel) :**
 - ➔ 67 photos numériques retravaillées ;Le montant de cette prestation s'élève à **456, 00 euros**.

L'achat de diverses fournitures liées à la préparation des loges et de la salle entraîne des frais pour un montant de **60, 91 euros**.

II. 1. 3. Production

La production doit couvrir les frais de déplacements de certains musiciens (certains n'habitent pas la région toulousaine) ainsi que les frais de bouche de l'ensemble des musiciens pour les journées de répétitions et le jour du concert. Le montant de ces frais s'élève à **954, 18 euros**.

II. 1. 3. 1. Répétitions

Depuis le mois de février 2017, plusieurs répétitions ont lieu à intervalles réguliers, notamment avec le quatuor à cordes et le trompettiste soliste.

Le trio d'étudiants répète régulièrement au **C.R.R. de Toulouse** avec leur professeur de musique de chambre, **Daniel Lassalle**.

Une répétition et un mini-concert ont lieu à l'**Institut des Jeunes Aveugles**, le **18 septembre 2017**, avec le trompette solo de l'ONCT, le quatuor à cordes et le trio de cuivres d'étudiants.

Une répétition générale avec tous les musiciens a lieu le **2 octobre 2017**, veille du concert, à l'**École Municipale d'Enseignement Artistique** de Muret (EMEA).

II. 1. 3. 2. Concert

Le **3 octobre 2017** (jour du concert) dès 14 heures, l'équipe, les musiciens, les bénévoles et les prestataires prennent possession de l'**auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines**. Des tests acoustiques et un raccord avec les musiciens sont effectués dans l'après-midi. Les bénévoles mettent en place la numérotation des places, installent les comptoirs d'accueil et de billetterie, et préparent les loges.

Les bénévoles sont alors répartis selon différents postes :

- **2 bénévoles**, *accueil* ;
- **2 bénévoles**, *réservations et billetterie (dons)* ;
- **1 bénévole**, *distribution des programmes* ;
- **1 bénévole**, *accueil vers placement* ;
- **4 bénévoles**, *placement (salle)*.

Pour cette première édition, il est compliqué de mettre en place une billetterie. Chaque place est donc offerte en contrepartie d'un don à l'association d'au moins **30, 00 euros**. Une place est offerte par tranche de **30, 00 euros** supplémentaires.

Le public est accueilli dès 19 heures. Le concert débute à 20 heures et 15 minutes. Après un entracte d'un quart d'heure, le concert reprend pour terminer à 22 heures et 15 minutes. À 23 heures et 30 minutes, les bénévoles ont remis tous les lieux en l'état (public, scène, loges...).

Le montant des frais liés aux commissions d'agents s'élève à **90, 00 euros**.

Le montant de la redevance **SACEM** s'élève à **1 441, 26 euros**.

II. 1. 4. Bilan et perspectives

II. 1. 4. 1. Bilan

Dès la fin du concert, les retours sont plus que globalement positifs et font presque l'unanimité. En toute objectivité, la qualité et le haut niveau artistique du concert offert ce soir-là au public ne peuvent être contredits, minimisés ou ignorés.

II. 1. 4. 1. a. Taux de remplissage

- ➕ Le taux de remplissage de la salle (jauge de 395 places) est de plus de **80 %**, ce qui est remarquable pour une **première édition**, un soir en semaine, avec un programme musical incluant de **75 % de créations originales** !
- ➖ Le tarif unique élevé (30, 00 euros) et le principe d'obtention de la place en contrepartie d'un don à l'association peut être mal perçu et rebuter certains publics.

II. 1. 4. 1. b. Retours du public

- ➕ L'élément le plus notable est la satisfaction aussi bien des publics néophytes en matière de musique classique que des mélomanes habitués à ce genre de musique. C'est en grande partie dû à la diversité du programme mêlant habilement musiques de films, airs populaires et musiques savantes ou plus écrites. Sans tomber dans le *pot-pourri*, la programmation essaye de garder un fil conducteur et un lien entre chaque pièce. Ce savoir-faire semble être une méthode efficace pour ne pas lasser l'auditeur, même le moins habitué à l'écoute de ce genre de musique.
- ➖ Certaines personnes du public nous font remarquer que la prise de parole du compositeur au début (ou à la fin) du concert aurait été plus que bienvenue. Nous prenons donc acte, et y réfléchissons pour les prochaines éditions.

II. 1. 4. 1. c. Retours des musiciens

- ➕ Les musiciens manifestent leur enthousiasme sans retenue et se disent ouverts à d'autres concerts du même genre. Ils évoquent l'originalité du programme, la diversité des interventions, la mise en avant de chacun d'entre eux. Ils notent également la qualité de l'accueil dans les loges.
- ➖ Dans un souci de professionnalisme et de qualité artistique, certains musiciens conseillent de prévoir à l'avenir une répétition la veille du concert dans l'auditorium (lieu du concert) afin d'éliminer les éventuelles mauvaises surprises liées à l'acoustique si particulière du lieu.

II. 1. 4. 1. d. Logistique

- ➕ La vidéoprojection fait l'unanimité ; cette idée nous vaut des félicitations de toutes parts. La captation vidéo n'a aucunement dérangé les musiciens ni même le public et offre des possibilités indéniables pour la communication future.
- ➖ Les changements de plateaux et la mise en scène peuvent être grandement améliorés car en l'état elles peuvent parfois nuire à la fluidité

des enchaînements. Une équipe dédiée est d'ores et déjà envisagée pour les prochaines éditions.

II. 1. 4. 1. e. Organisation

- ⊕ Aucun souci n'est à déplorer concernant l'organisation dans son ensemble. Le placement numéroté est une réussite même s'il peut être optimisé quant au nombre de bénévoles affectés à ce poste.
- ⊖ La configuration particulière de l'auditorium (scène directement accessible dès la fin du concert) doit être prise en compte : le public ne reviendra pas sur ses pas (stands à l'accueil) pour quitter les lieux ! D'autre part, la possibilité d'accueillir ses invités par un buffet-traiteur serait un avantage non négligeable pour notre mécène officiel **Cyrus Conseil**.

II. 1. 4. 2. Perspectives

S'il est vrai que le concert est un succès, nous prenons cette première édition pour ce qu'elle est : **un départ et non un aboutissement** ; en matière d'art, on peut toujours faire mieux, et tel est bien notre objectif !

Cet objectif est de faire de cet événement un événement récurrent, chaque premier mardi du mois d'octobre, et d'en faire un concert annuel, connu et reconnu par les toulousains pour son originalité, son envie de partager toutes les musiques, et son aspiration à resacraliser le concert, d'en faire un moment rare et unique de créations et de découvertes, par tous et pour tous : une véritable quête de beauté et d'universalité.

Des angles de réflexion, différentes pistes, remarques et suggestions se dégagent des riches discussions et échanges avec l'ensemble des intervenants :

- ⊙ **Trouver un modèle économique stable** ; avoir des sources de financement diverses et variés, et privilégier autant les aides publiques que les fonds privés ; c'est la condition *sine qua non* pour que cet événement soit pérenne et récurrent ;
- ⊙ **Prévoir la tenue d'un buffet-traiteur** dans l'accueil de Saint-Pierre-des-Cuisines afin de permettre à nos mécènes d'accueillir au mieux leurs invités ; le dossier a déjà été évoqué avec M. **Francis Grass**, adjoint à la culture de la **Mairie de Toulouse** ;
- ⊙ **Ouvrir une véritable billetterie** afin de rendre l'événement universel et accessible à tous ; la mise en place d'une réservation et d'un paiement en ligne (avec possibilité de placement) est à l'étude ;
- ⊙ **Utiliser la vidéoprojection pour informer le public** et le guider à venir se présenter aux différents stands installés à l'accueil ;
- ⊙ **Louer l'auditorium 2 jours** afin de pouvoir y organiser une véritable répétition générale et de pallier les éventuels problèmes acoustiques en amont ;
- ⊙ **Prévoir des bénévoles pour assurer la régie de scène** afin de faciliter les enchaînements et garder une scène toujours claire et dégagée ;

- ⊙ **Prévoir des badges et des tee-shirts** marqués des logos Éditions W et RENDEZ-VOUS MUSICAL à remettre à certains intervenants et aux bénévoles lors du concert ; il s'agit là d'éléments ayant un impact fort en terme d'image et de professionnalisme.

II. 2. RENDEZ-VOUS MUSICAL | deuxième édition (2018)

Fort du succès de la première édition, de nouvelles perspectives s'offrent à nous. Après l'étude et la réflexion, le **RENDEZ-VOUS MUSICAL** est pensé comme un label et ce nouveau *rendez-vous* se déclinera donc en deux temps : pour cette nouvelle édition, en plus du concert, nous souhaitons présenter une conférence ou *Avant-Notes*, de manière à transmettre, en plus de la musique, une vision artistique et analytique de la création aujourd'hui.

II. 2. 1. Partenaires

Quelques jours après la première édition d'octobre 2017, nos deux partenaires principaux, à savoir notre mécène officiel **Cyrus Conseil** et la **Mairie de Toulouse**, nous assurent de leur soutien respectif pour une prochaine édition.

En novembre, la **Caisse des Dépôts**, par l'intermédiaire de Mme **Hélène Martin**, souhaite nous soutenir dans le dépôt d'un dossier afin d'obtenir une éventuelle subvention de leur part.

II. 2. 2. Pré-production

II. 2. 2. 1. Équipe

L'assemblée générale détermine les rôles et les fonctions de chacun afin de former l'équipe responsable du projet :

- **Vincent A. Jockin**, *compositeur et directeur artistique*
- **Inès Laveze**, *chargée de production*

II. 2. 2. 2. Réservation et location de la salle

Quelques semaines après la première édition, en fin d'année, l'**auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines** est réservé auprès de Mme **Martine Lacanal**, administratrice du lieu, pour les dates des **1^{er} & 2 octobre 2018**. Le montant de la location s'élève à **2 980, 00 euros**.

II. 2. 2. 3. Projet pédagogique et professionnel

Des discussions sont en cours avec la classe orchestre du collège des Ponts-Jumeaux (projet soutenu par le conseil départemental de la Haute-Garonne) afin de voir s'il est possible de nouer partenariat avec cette classe ; les collégiens

apprentis musiciens pourraient par exemple venir assister aux répétitions à l'auditorium, la veille du concert.

D'autre part, afin de dynamiser la distribution et de participer au renouvellement des interprètes, nous souhaitons faire confiance à de jeunes talents, étudiants en cursus supérieur. Pour cette nouvelle édition nous intégrerons **six jeunes artistes** à la distribution.

II. 2. 2. 4. Artistes

Vu le succès de la première édition, il est très tentant de reprendre les mêmes musiciens que l'année précédente. Mais après réflexion, **Vincent A. Jockin** pense que reprendre la même équipe artistique pourrait être un mauvais signal lancé au monde des interprètes ; cela pourrait laisser croire qu'à peine né, l'événement se replie déjà sur lui-même. Et ce n'est certes pas l'image que nous souhaitons donner. Bien au contraire, nous voulons donner une image de partage et d'ouverture.

Cette année, le compositeur et directeur artistique réunit **seize musiciens** pour prendre part au concert exceptionnel du **2 octobre 2018** :

- **Clément Lanfranchi**, *chef d'orchestre (étudiant en DNSPM à l'IsdaT)* ;

Quatuor de Saxophones

- **Michel Itier**, *saxophone soprano* ;
- **Claude Puységur**, *saxophone alto* ;
- **Simon Rizzetto**, *saxophone ténor* ;
- **Gaëlle Gréau**, *saxophone baryton* ;

Quintette de Cuivres

- **Benoît Hui**, *cor de l'ONCT* ;
- **Hugo Blacher**, *trompette solo de l'ONCT* ;
- **Thomas Pesquet**, *trompette de l'ONCT* ;
- **Aymeric Fournes**, *trombone ténor de l'ONCT* ;
- **Fabien Dornic**, *trombone basse de l'ONCT* ;

Quatuor Bergamasque

- **Clément Charpentier**, *guitare (titulaire du DNSPM, étudiant au C.R.D. Aulnay-Sous-Bois)* ;
- **Raphaël Guichard**, *guitare (étudiant en DNSPM au PSPBB)* ;
- **Clément Mengelle**, *guitare (étudiant en DNSPM au PSPBB)* ;
- **Bruno Pancek**, *guitare (étudiant en DNSPM au PSPBB)* ;
- **Thibault Buchaillet**, *percussion solo de l'ONCT* ;
- **Anaëlle Reitan**, *piano (étudiante en perfectionnement au C.R.R. de Toulouse)*.

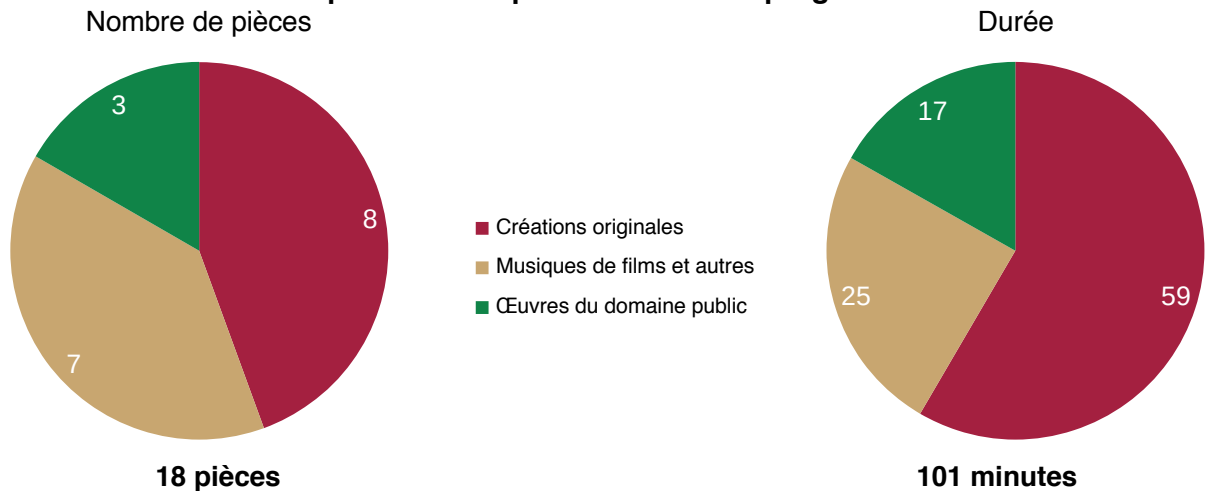
N.B. : si cette liste constitue la distribution souhaitée par le directeur artistique, à ce stade, elle ne peut encore être considérée comme définitive.

II. 2. 2. 5. Programme musical

Élaboré depuis plusieurs semaines, avant même que la première édition ait lieu, et après discussion avec les dirigeants de l'association, la chargée de production et les musiciens, le directeur artistique élabore le programme du concert en mêlant, comme pour la première édition, œuvres du répertoire, créations originales et musiques de films :

A. Silvestri Forrest Gump Suite (arr.) 4 minutes	V. A. Jockin Fugue, Opus 7 (arr.) 5 minutes
J. Williams The Phantom Menace: Anakin's Theme (arr.) 3 minutes	V. A. Jockin Quintette, Op. 27, n°2 9 minutes
J. Williams Hogwarts Forever! (arr.) 2 minutes	M. Ravel Pavane pour une infante défunte (arr.) 6 minutes
E. Morricone Cinema Paradiso (arr.) 4 minutes	J. Turina La Oración del Torero 8 minutes
A. Holley The Glebe 5 minutes	J. S. Bach Fugue BWV 578 3 minutes
V. A. Jockin Mouvement de Quatuor, Op. 8, n°2 3 minutes	V. A. Jockin Les songes avant l'aube, Op. 30, n°1 8 minutes
V. A. Jockin Quatuor, Opus 13 13 minutes	I. Stravinsky L'Oiseau de feu (1919) (arr.) 1. Berceuse 2. Final 7 minutes
V. A. Jockin Valse, Op. 20, n°1 2 minutes	L. V. Beethoven / V. A. Jockin "An Die Freude", Op. 18, n°2 (arr.) 6 minutes
V. A. Jockin Boréales, Opus 19 13 minutes	

Répartition des pièces au sein du programme



Tous les arrangements sont écrits par **Vincent A. Jockin** uniquement pour cette deuxième édition ; le compositeur s'occupe également d'éditer les partitions et tout le matériel nécessaire (parties séparées).

N.B. : à ce stade, le directeur artistique se réserve encore le droit de modifier cette programmation musicale.

II. 3. Conclusion

S'il reste encore des écueils à éviter, des partenaires à aller chercher et à convaincre, nous, membres de l'association, restons persuadés que le concept du **RENDEZ-VOUS MUSICAL** créé par **Vincent A. Jockin**, est ambitieux, novateur, et surtout qu'il peut permettre de créer de nouveaux liens avec le public.

Donnons nous les moyens de faire découvrir — ou même redécouvrir — la musique classique à tous les publics, unissons public et créateurs : ***pour que vive la musique classique d'aujourd'hui !***